

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES ENJEUX SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE

Le changement climatique est une réalité qui s'impose à nous tous. Nous sommes donc à la fois victimes et responsables de cet impact environnemental. En tant qu'investisseur convaincu et engagé nous souhaitons participer activement à la transition énergétique et écologique nécessaire à la préservation de notre planète comme nous la connaissons. Nous voulons engager les actifs sous gestion vers les opportunités de cette transformation tout en les protégeant des risques qui y sont associés.

- La température terrestre moyenne a augmenté d'environ + 1 °C en 2015 par rapport à la moyenne du XX^e siècle⁽¹⁾.
- La fréquence d'événements climatiques extrêmes a été multipliée par plus de 7x depuis 1960⁽²⁾.
- Ceci a causé plus d'1,7 millions de morts et 4.4 milliards de blessés sur la période de 1998-2017.
- Sur la même période, un impact économique + 251% supérieur aux 20 ans précédents de plus de 2 900 milliards de dollars⁽³⁾.



(1) Rapport AR5 du GIEC, 2014

(2) Base de données EM DAT

(3) https://www.unisdr.org/2016/iddr/IDDR2018_Economic%20Losses.pdf

Limite de la hausse de la température globale d'ici 2100, fixée par les accord de Paris en 2015.

+2°C

La prime de risque obligataire n'intègre pas ou peu aujourd'hui les risques climatiques. Ce risque s'explique différemment en fonction des industries. Pour le secteur pétrolier par exemple, un gros risque est celui des « stranded assets ». En effet, une étude de Carbon Tracker analyse les CAPEX de 72 explorateurs et producteurs pétroliers et démontre que dans un monde aligné avec la demande d'un scénario de +1,75°C, \$1,6 trilliards de dollars d'actifs⁽⁴⁾ pourraient ne pas être exploités. Ceci détruirait ainsi leur valeur sur les bilans des entreprises qui les détiennent.

Devant la nécessité d'accélérer le financement de la transition, nous avons vu le marché des obligations vertes naître. Ce marché a grossi de manière exponentielle ces quatre dernières années suite à l'adoption du concept par des émetteurs industriels et financiers. Ces obligations sont émises en lien avec des projets d'investissement dans les énergies renouvelables, l'immobilier à haute qualité environnementale ou bien encore le financement de prêts « verts » à travers les banques.

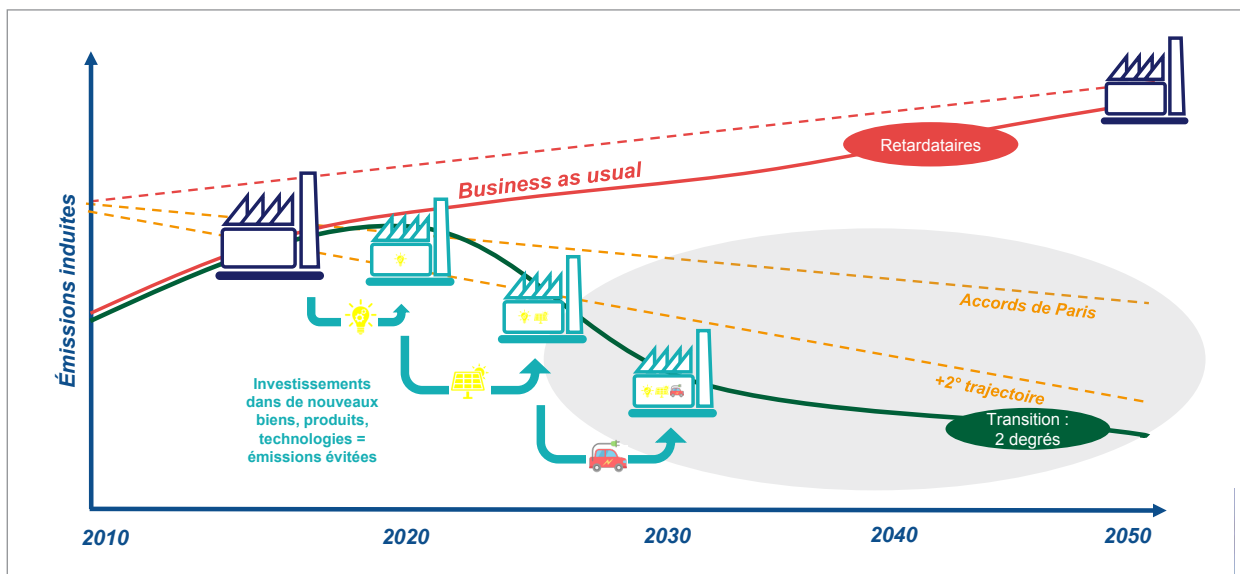
Tous les secteurs d'industrie n'ont néanmoins pas émis sur ce marché. En effet, quand l'activité principale est structurellement très consommatrice en énergie fossile, l'accès à ce marché est plus difficile. Ce n'est pas pour autant que l'on devrait exclure ces secteurs de la transition car ils forment la pierre angulaire d'une révolution énergétique et économique profonde et efficace. Ce sont les acteurs de la transition et nous cherchons à identifier ces entreprises qui investissent dans leur transformation pour les financer par le biais du marché obligataire.



LA FRANÇAISE

(4) Carbon tracker, « 2 Degrees of Separation: Company-level transition risk », July 2018 Update

TRAJECTOIRE DES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Ce graphique représente les émissions carbone émises par une entreprise pour une unité de production. Comme vous pouvez le voir, les investissements successifs dans les nouvelles technologies et actifs de production plus propres vont faire baisser leur intensité et améliorer leur efficacité énergétique.

Grâce aux climatologues nous savons que nous avons un budget de rejet de carbone maximum à ne pas dépasser si nous voulons rester sous une augmentation de température de plus de 2 degrés d'ici la fin du siècle. Nous pouvons donc, grâce à l'analyse détaillée des entreprises, évaluer comment leur stratégie et leurs investissements peuvent impacter leurs trajectoires.

CONCLUSION

Cette nécessité d'agir nous l'appliquons au sein de notre gestion car nous sommes convaincus que chaque acteur de notre économie a sa part à jouer. Il s'agit de dépasser les simples discours cosmétiques mais de s'engager le front du changement climatique : avec nos clients, avec les entreprises que nous finançons et avec nos pairs.



LA FRANÇAISE

128, bd Raspail 75006 Paris - France
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00 - Fax +33 (0)1 44 56 11 00
480 871 490 RCS PARIS

Publication éditée par La Française, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 78 836 320 € - RCS : 480 871 490

XX3379 - JUILLET 2019

Directeur de la publication : Marie Lassegnore
Responsable de la rédaction : Caroline Babouillard
Chef d'édition : Marion Lévêque
Maquette : Wanda Le Sauze

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des fins, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.